

Commission Départementale Sportive

Saison 2021 / 2022 – PV n°01



DEROULEMENT DE LA SAISON 2021 – 2022

1) Affiliation et renseignements clubs

Votre affiliation sur le site de FF Volley entrainera systématiquement votre affiliation à la ligue et au comité dont vous dépendez. Veuillez suivre les conseils repris dans le BDI n°00.

Les engagements des équipes départementales doivent être saisis sur le site fédéral, délai de rigueur le 25 août 2021.

Pour rappel les clubs qui ont payé leurs engagements pour la saison 2020/2021 dispose d'un avoir pour leur réengagement, Gel des tarifs de la saison 2020/2021.

Le certificat d'honorabilité (*à télécharger*) est obligatoire pour toutes licences « ENCADREMENT » à savoir : Arbitre – Marqueur – Educateur Sportif – Soignant – Dirigeant

2) Championnats séniors masculins & féminins

Les engagements d'équipe se font sur le site de la FF Volley espace clubs, dans le pavé « gestion sportive », engagement départemental, un formulaire par équipe voire BRI n°00.

J'invite les clubs à s'engager dès que possible, afin de pouvoir déterminer la structure des championnats. La date de reprise des compétitions sera également liée au nombre d'équipe aligné.

Comme pour les années précédentes, il est préférable pour tout le monde d'avoir des équipes à supprimé que des équipes à ajoutés. Vous aurez toujours la possibilité de retirer votre équipe sans frais avant la validation du calendrier officiel.

Pour rappel : joueurs (*es*) né (*es*) en 2000 et avant / terrain 18m x 9m / aire de jeu 24m x 15m

Hauteurs de filet : 2,43m seniors masculins / 2,24m seniors féminines

Ballons 260/280gr – pression 0,300/0.325 kg /cm²

Si vous avez des spécificités liées au calendrier ou des impératifs concernant l'occupation de vos salles, veuillez les préciser à l'engagement et dans la mesure du possible nous en tiendrons compte.

3) Feuilles de match

Elles sont à envoyer à la commission sportive à l'adresse postale habituelle dès la fin des rencontres, au plus tard le lundi (*le cachet de la poste faisant foi*) pour les matchs du week-end et le lendemain minuit pour les matchs en semaine. Celles-ci doivent être remplies lisiblement en caractères d'imprimerie afin de faciliter la lecture et la compréhension.

L'utilisation des feuilles de match électronique est possible, uniquement pour les rencontres en 3 sets gagnants, aucun frais de marqueur n'est demandé pour les championnats seniors Pas de Calais. Les clubs ou les personnes souhaitant bénéficier d'une formation de marqueur peuvent en faire la demande à la commission d'arbitrage du Pas de Calais qui fera le relais auprès de la CRA.

4) Arbitrages

Toutes les rencontres des championnats seniors Pas de Calais sont arbitrées. Les frais d'arbitrage sont à régler avant les rencontres. Pour rappel, chaque club doit mettre à disposition de la CDA **1 arbitre par équipe senior engagée en championnat départemental**.

Chaque arbitre nommé ou club officiant a la possibilité de consulter sur le site de la LIGUE des HAUTS de FRANCE ses désignations, celui-ci étant régulièrement mis à jour (*sous réserve*), surveillez la mise à jour de ce fichier.

5) Transmission des résultats

Les résultats doivent être saisis sur la page dédiée du site internet de la FF Volley dès la fin des rencontres et dans tous les cas avant 19h00 le dimanche pour les matchs du week-end ou le lendemain 19h00 pour les matchs en semaine.

En de problème de saisie, veuillez nous communiquer les résultats par mail à la commission sportive en précisant l'erreur rencontrée en indiquant le numéro de la rencontre et les éléments suivants :

Équipe recevant / Nombre de sets / Nombre de points par set

Équipe visiteuse / Nombre de sets / Nombre de points par set

6) Coupe du Pas de Calais senior

Toutes les équipes engagées en Championnat départemental sénior participent à la coupe. L'inscription est gratuite et est limitée à une équipe par club et par genre. Un tirage global est fait en début de saison, les dates vous seront transmises en même temps que le calendrier général. Les frais d'arbitrage sont réglés par chaque équipe, les frais de déplacement de l'arbitre sont à régler par le club recevant. Les finales se déroulent sur un même site, les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité.

7) Composition des championnats au 30 septembre 2020

Accession régionale Masculin	
1	HARNES VB 4
2	ARQUES 2
3	LILLERS 1
4	LIEVIN 1
5	AGNY 1
6	BERCK sur MER 2
7	CALAIS LIS 4

Accession régionale Féminin	
1	SAINT POL sur TERNOISE 1
2	BOULOGNE sur MER 1
3	LIEVIN 3
4	HARNES VC 4
5	ARQUES

8) Rappels

- N'oubliez pas de réengager vos arbitres.
- Assurez-vous que vos encadrants ou entraîneurs possèdent l'annuaire de clubs et adresses de salles.
- Qu'ils possèdent une copie des RGED et qu'ils aient une connaissance des règles de jeu et de l'arbitrage.
- Qu'ils possèdent le récapitulatif des catégories d'âges.
- Que les surclassements des joueurs qu'ils accompagnent correspondent bien à la catégorie jouée.
- Vous restez responsables de l'attitude de vos joueurs (*es*) et encadrants (*es*) à domicile comme à l'extérieur

9) Championnat M15 (*minimes*)

Reprendre les informations au BDI 00 du Comité Nord.

Engagement 1^{er} phase pour le 17 septembre 2020 – début des compétitions début octobre 2021.

10) Championnat M13 (*benjamins (es)*)

Reprendre les informations au BDI 00 du Comité Nord.

Engagement 1^{er} phase pour le 17 septembre 2020 – début des compétitions fin septembre 2021.

Toute correspondance concernant ces catégories est à faire parvenir au :

Comité Départemental de Volley-ball du Nord – 99 rue Schuman 59700 Marcq en Baroeul

Tél : 03.28.07.71.25 - Email : cd59volleyball@gmail.com

11) Championnat et Tournois M11 (poussins (nes)) et M9 (pupilles)

Pour rappel : M11 joueurs (es) né (es) en 2011 et 2012 – M9 joueurs (es) né (es) en 2013 et 2014
Terrains 9m x 4,5m / aire de jeu 13m x 5,5m – Hauteur de filet 1,80m (M11-M9 masculin et féminin)

Tournoi M11 masculin - féminin - Mixte :

Inscription libre, date à définir

Engagement 1^{er} phase pour le 17 septembre 2020 – début des compétitions mi-octobre 2021.

Championnat M11 masculin – féminin - Mixte :

8 journées calées sur le championnat minime, inscription des équipes avant le 17 septembre - début des compétitions mi-octobre 2021.

Finale interdépartementale Nord / Pas de Calais date et lieu à définir.

Participants par genre : 4 premiers du championnat + 8 équipes les mieux classées des tournois définis par le nombre de participation et le cumul de points (2 par secteur). Une place est réservée au club organisateur dans le cas où aucune de ses équipes n'est qualifiée.

Lors de la finale, deux équipes par club maxi, sauf en cas de repêchage.

Toute correspondance concernant ces catégories est à faire parvenir au :

Comité de Volley-ball du Pas de Calais – Maison des sports – 9 rue Jean Bart – 62143 Angres

Tél : 03.21.72.67.72 - Email : volley@sport62.fr

Le président de la commission sportive.

CICHY Jean-Claude